

---

## **NOTE D'INFORMATION AU PUBLIC**

Conformément à la loi de modernisation de l'action publique territoriale et de l'affirmation des métropoles, dite loi « MAPTAM », la Ville de Metz Responsable du traitement a confié à la société Metz stationnement, filiale du groupe Indigo, la gestion du stationnement payant en voirie. Le contrôle sera effectué par la société Streeteo, filiale du groupe Indigo.

Afin de faciliter le recouvrement des FPS (Forfait Post Stationnement), cette société enregistre vos données dans son système d'information.

Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services de la Ville de Metz, de la société Streeteo et de ses sous-traitants chargés de la mise en œuvre du traitement, ainsi qu'aux autorités et organismes compétents.

- Les photos et les numéros d'immatriculation des véhicules en règle sont supprimés dans les 24 heures.
- Les informations du FPS sont conservées 1 an à partir de la date d'émission du FPS par la société Streeteo. En cas de recours, les données sont conservées jusqu'à la date de prescription des différents cas de recours.
- Conformément à l'article R2333-120-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, les avis de paiements sont conservés 3 ans.

Conformément aux articles 15 à 22 du Règlement 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), vous bénéficiez de droits ;

- 
- d'accès sur vos données (article 15 RGPD),
  - de rectification de vos données (article 16 RGPD),
  - d'effacement de vos données « droit à l'oubli » (article 17 RGPD),
  - de limitation du traitement (article 18 RGPD),
  - de portabilité de vos données (article 20 du RGPD),
  - d'opposition (article 21 du RGPD),
  - d'opposition à une décision individuelle automatisée (article 22 RGPD).

Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant au responsable du traitement, à l'adresse suivante :

**Hôtel de Ville de Metz**  
**A l'attention du Délégué à la Protection des Données,**  
**Administration Générale**  
**1, place d'Armes – 57036 METZ Cedex 1**  
**Téléphone : 0 800 891 891 Allo Mairie**

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) à la CNIL à l'adresse postale suivante :

Commission Nationale de L'Informatique et des Libertés  
3, Place de Fontenoy  
TSA 80715  
PARIS Cedex 07

Site internet <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>